

CHAPITRE XV.—CONSTRUCTION

SYNOPSIS

| | PAGE | | PAGE |
|--|------|---|------|
| SECTION 1. LE GOUVERNEMENT ET L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION. | 368 | Sous-section 2. Aide fédérale au logement. | 371 |
| Sous-section 1. Effets des dépenses de temps de guerre du Gouvernement sur l'industrie de la construction. | 369 | SECTION 2. CONTRATS ADJUGÉS ET PERMIS DE BÂTIR. | 374 |
| | | SECTION 3. RECENSEMENT ANNUEL DE LA CONSTRUCTION. | 378 |

Le relevé de la situation de la construction se divise en trois sections. La première traite des effets des dépenses fédérales sur l'industrie de la construction en général—l'aide accordée par l'Etat en vertu d'un programme national ayant pour objet de rémédier à la pénurie de logements née de la contraction des opérations du bâtiment durant les années de dépression. La deuxième section fait voir la valeur de la construction projetée telle qu'indiquée par les contrats adjugés et les permis de bâtir jusqu'à la fin de 1940. Cette section est donc de nature à indiquer les travaux qui restent à entreprendre. La section 3 réduit les statistiques du recensement annuel de la Construction sous une forme sommaire. Ces statistiques englobent le gros du bâtiment et de la construction terminés à la fin de 1939. Elles sont assez complètes pour s'étendre aussi à tous les genres de constructions étudiés aux sections 1 et 2 et réellement terminés à la fin de l'année indiquée. Elles ne sont pas intégrales cependant, comme il est fait remarquer aux pages 378-381.

Section 1.—Le Gouvernement et l'industrie de la construction

Pendant toute la durée de la dépression commencée en 1930 et qui s'est poursuivie jusqu'au milieu de la décennie, et même jusqu'au commencement de la guerre en septembre 1939, la construction, toujours sensible aux influences économiques générales et caractérisée par des périodes d'alternance entre la prospérité et la famine, a plus souffert de l'affaissement économique de 1929 que toute autre industrie. Comme il n'y a peut-être pas un domaine de l'économie intérieure du Canada qui ne bénéficie directement ou indirectement de l'activité de la construction, et parce qu'on attribuait au manque de confiance le peu d'activité de l'entreprise courante, le Gouvernement fédéral, en encourageant l'initiative privée, a beaucoup fait après 1934 pour stimuler le bâtiment. Les prêts consentis en vertu des lois sur le logement et sur l'amélioration des logements entre 1935 et le début des hostilités s'élevèrent à \$100,000,000, ce qui, bien entendu, ne représente qu'une partie des sommes dépensées réellement, parce que les emprunteurs ont contribué de fortes sommes à même leurs ressources personnelles. Après que les hostilités eurent éclaté, il ne fut pas nécessaire de continuer cette aide à l'entreprise privée du bâtiment, bien que le Gouvernement ait maintenu son programme relatif au logement. Il devint bientôt évident que les contributions de l'Etat aux entreprises de construction nécessitées par l'effort de guerre, ajoutées aux exigences industrielles nécessaires, absorberaient rapidement les disponibilités qui s'étaient accumulées et que la construction privée devrait probablement s'éclipser. Tel fut bien le cas.